

**S.O FOOTGOLF**  
Le Footgolf Tour du **Sud - Ouest**

21 AVRIL  
Golf de Bordeaux  
Cameyrac

30 JUIN  
Cap Golf  
Cap Ferret

15 SEPTEMBRE  
Golf de la Forge  
Bergerac

29/30 SEPTEMBRE  
Footgolf Cup  
Bordeaux

03 NOVEMBRE  
Finale  
Golf de Moliets

AVEC NOS AMBASSADEURS  
FRANÇOIS GRENET,  
TONY VAIRELLES  
ET MATTHIEU CHALMÉ

FFFG

# REGLEMENT

## Sud Ouest FOOTGOLF TOUR 2018



**FOOTGOLF FRANCE**  
Association Française de Footgolf

DÉLÉGATION  
AQUITAINE

# REGLEMENT DE LA COMPETITION

## 1. Description de la Compétition

Le SUD OUEST FOOTGOLF TOUR 2018 est le Championnat de Footgolf du Sud Ouest officiel de l'Association Française de Footgolf, organisée par la délégation Aquitaine de l'AFFG.

C'est une compétition de FOOTGOLF (ci-après dénommée « la Compétition ») composée de 4 épreuves qui se dérouleront en Gironde entre les mois de Mai et Novembre 2017, organisée par l'Association « Délégation Aquitaine Footgolf » (ci-après dénommée « l'Association », ou « l'Organisateur »).

La Compétition peut se disputer en individuel ou par équipe de deux joueurs.

A l'issue de la finale, le classement sera établi sur les points gagnés lors des étapes et de la finale. L'étape de la Footgolf Cup

Le gagnant du Championnat de Footgolf du Sud Ouest 2017 sera déclaré « Champion de Gironde Footgolf 2017 ».

Le nombre de joueurs par catégorie (hommes – femmes – juniors) sera déterminée proportionnellement aux participations sur toute la durée de la compétition.

La prise de licence AFFG (carte de membre sur [www.footgolf.fr](http://www.footgolf.fr)) est obligatoire pour participer à l'une des étapes.

## 2. Inscription individuelle / Inscription par Equipe

### 2.1. Généralités

La Compétition est ouverte à toutes les personnes physiques aptes à pratiquer une activité sportive et âgées de 11 ans ou plus.

Tout engagement est personnel, ferme et définitif, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit. Exceptionnellement, en cas de blessure du joueur justifiée par un certificat médical et sous réserve que l'Organisateur ait été prévenu par courrier ou email au moins 7 jours à l'avance, ce dernier pourra inscrire le joueur blessé sur une autre Compétition du Calendrier du Championnat de Footgolf du Sud Ouest 2017 aux mêmes conditions financières. Il est expressément indiqué que les joueurs participent à la Compétition sous leur propre et exclusive responsabilité.

Il est possible de s'inscrire :

- à une ou plusieurs épreuves de la Compétition de manière individuelle et une ou plusieurs autres épreuves par équipe ;
- à la même épreuve qualificative, à la fois à titre individuel et par équipe ;

S'agissant de la Compétition par équipe, il est possible de s'inscrire seul ; des binômes seront constitués de manière discrétionnaire par l'Organisateur. Aucune réclamation ne sera acceptée par l'Organisateur sur la composition d'un binôme.

Les équipes peuvent être composées de deux femmes, deux hommes, deux juniors ou mixtes.

La compétition individuelle se disputera en trois catégories :

- la catégorie « Homme », pour tous les hommes âgés de 18 ans ou plus ;
- la catégorie « Femme » pour toutes les femmes âgées de 18 ans ou plus ;
- la catégorie « Junior » pour toutes les filles et garçons âgés de 11 à 18 ans.

La compétition en équipe se disputera en trois catégories :

- la catégorie « Equipe Homme », composée d'hommes âgés de 18 ans ou plus ;
- la catégorie « Equipe Femme », composée de femmes âgées de 18 ans ou plus ;
- la catégorie « Equipe Junior », composée de filles et (ou) garçons âgés de 11 à 18 ans
- la catégorie « Equipe Mixte »

# REGLEMENT DE LA COMPETITION

Un nombre maximum de participants a été fixé par épreuve qualificative. Lorsque le nombre maximum de participants sera atteint, toute inscription nouvelle sera refusée mais il peut être possible de s'enregistrer sur une liste d'attente.

Les inscriptions pour chaque épreuve qualificative de la Compétition seront clôturées au plus tard la veille de l'épreuve qualificative, dans la limite des places disponibles.

La production d'un certificat médical n'est pas exigée. En revanche, il est rappelé aux participants que la pratique du FOOTGOLF est une activité physique exigeante, de sorte que la consultation préalable d'un médecin est vivement recommandée.

Chaque participant, même en équipe, doit obligatoirement être adhérent à L'AFFG. L'adhésion peut se faire au moment de l'inscription à la première épreuve qualificative de la Compétition.

## 2.2. Conditions d'inscription additionnelles pour les mineurs

Pour toute demande d'inscription d'un mineur :

- Le formulaire d'inscription en ligne doit être complété par le représentant légal.
- L'acceptation des conditions générales de vente doit être effectuée par le représentant légal.
- L'autorisation parentale doit être complétée et signée par le représentant légal.

L'autorisation parentale, pour les participants mineurs, devra obligatoirement être remise au moment du retrait de la carte de score. Un document d'identité devra également être produit. En cas de non présentation, ou en cas de présentation d'une autorisation non conforme, l'organisateur se réserve le droit de refuser les participants, sans aucun remboursement.

## 3. Règles du jeu

Les règles du jeu établies par la « Federation for International Footgolf » s'appliquent aux épreuves de la Compétition.

Les parties individuelles se jouent sous le format Stroke-play. Les joueurs doivent réaliser le moins de coup possible pour mettre le ballon dans le trou depuis le départ. Tous les coups sont décomptés.

Les parties par équipes se jouent sous le format Foursome : les deux joueurs de l'équipe jouent à tour de rôle la même balle appartenant à son équipe.

## 4. Retrait des cartes de scores

Chaque participant devra retirer personnellement sa carte de score pendant les heures prévues à cet effet, et au plus tard 1/2 heure avant son heure de départ, telle qu'il aura été déterminé le matin de l'épreuve qualificative.

La carte de score d'une équipe pourra être retirée par un seul membre de l'équipe sous réserve de présentation et de remise des autorisations parentales de l'ensemble des membres de l'équipe, dans l'hypothèse où le ou les membres seraient mineurs.

## 5. Arbitrage

Pour chaque épreuve qualificative individuelle ou par équipe, l'Organisateur désignera un Commissaire responsable et habilité à prendre toute décision qui favorisera le bon déroulement de la compétition. Il sera chargé de vérifier l'état du terrain et l'emplacement des marques de départs avant que s'élancent les parties.

Il surveillera la progression des parties et interviendra sur le jeu lent. Il sera habilité à délivrer des sanctions.

## 6. Organisation des épreuves

### 6.1. Généralités

Pour les épreuves individuelles, l'accueil des participants se fait à 8h30, le jour de l'épreuve qualificative. Le briefing et l'ordre des départs sont donnés entre 9h00 et 9h30. Les départs seront donnés à 09h30, en mode shotgun (départ simultané des participants sur chacun des 9 trous du parcours).

Pour les épreuves par équipe, l'accueil se fait à 14h30, le jour de l'épreuve qualificative. Le briefing et l'ordre des départs sont donnés entre 15h00 et 15h30. Les départs seront donnés à 15h30, en mode shotgun.

Un participant ou une équipe qui est contraint de se désister devra en aviser l'Organisateur le plus rapidement possible. Un participant ou une équipe absent au départ et qui n'aura pas prévenu l'Organisateur, sera considéré comme disqualifié. Cependant l'Organisateur pourra se pencher sur les cas de force majeure et statuer en conséquence.

L'absence d'un membre d'une équipe emporte de fait la disqualification de l'équipe.

L'Organisateur est habilité à modifier l'horaire des départs, à interrompre la compétition du fait de conditions météorologiques défavorables ou dangereuses (brouillard, gel, inondation ou orage).

### 6.2. Départ

Après avoir récupéré sa carte de score et assisté au briefing, le joueur ou les membres de l'équipe doit impérativement se présenter à son trou de départ 10 minutes à l'avance afin de satisfaire aux formalités nécessaires (échange de cartes, consignes du starter).

Les joueurs ou équipes qui se présentent en retard, au maximum 15 minutes après l'heure de départ, et sans motif valable seront pénalisés de 1 coup sur le premier trou. Au-delà de 15 minutes, les joueurs seront disqualifiés.

### 6.3. Jeu lent

Le Commissaire aura pour tâche de réguler le flux des parties et d'intervenir directement auprès des joueurs ou équipes et des parties qui accusent un retard préjudiciable à la progression des parties qui suivent. Après les observations verbales d'usage et, dans le cas d'un retard d'un trou et de 15 minutes sur la partie qui précède, le Commissaire pourra appliquer une pénalité qui s'ajoutera au score total. Cette pénalité sera de 1 coup à la première infraction, de 2 coups à la 2ème infraction. Le joueur ou l'équipe sera disqualifié pour l'infraction ultérieure.

La pénalité est applicable à un ou plusieurs joueurs ou équipe de la partie.

### 6.4. Remise des cartes de score

A la fin de la partie, les joueurs doivent, sans délai, se soumettre à l'enregistrement des cartes, c'est à dire à la vérification et à la validation des scores. A cet effet, l'Organisateur mettra à disposition des joueurs un lieu réservé où ils devront se rendre immédiatement après exécution du dernier coup du dernier trou. Après validation des scores, les joueurs devront déposer les cartes dans une urne prévue à cet effet ou, à défaut, auprès d'un membre de l'Organisation présent dans l'espace dédié à l'enregistrement des résultats de la compétition.

Chaque carte doit comporter les signatures du marqueur et du joueur (des joueurs dans le cas des épreuves par équipe) et doit être remplie lisiblement afin d'éviter toute erreur ou tout litige lors de la saisie des scores. Le défaut de signature de l'un ou de l'autre entraîne l'invalidation du score

## REGLEMENT DE LA COMPETITION

### 6.5. Litiges

Toute réclamation de la part d'un joueur ou d'une équipe doit être adressée dès que possible au Commissaire, lequel prendra une décision non susceptible d'appel. Aucune réclamation ne sera acceptée après la proclamation des résultats.

### 6.6. Résultats des épreuves

Les résultats de chaque épreuve sont proclamés à l'issue de l'épreuve en question. Le vainqueur de l'étape sera le joueur qui aura réalisé le moins de coups lors de la compétition. En cas d'égalité pour déterminer le vainqueur de l'étape, ou les autres membres du podium, un Match-Play sera organisé entre les joueurs concernés sur un trou défini par l'Organisateur.

En cas d'égalité, les autres joueurs ou les autres équipes seront départagés à partir du meilleur total sur les 9 derniers trous du parcours puis, des 6 derniers trous, des 3 derniers trous et enfin sur le dernier trou. Si l'égalité subsiste, le départage se fera au trou par trou en remontant.

Les neuf derniers trous, six derniers trous, etc... sont considérés comme étant les trous 10-18, 13-18, etc...

### 6.7. Remise des prix des épreuves

Les joueurs mineurs gagnants ne peuvent recevoir de prix contenant de l'alcool.

Si un joueur ou une équipe primé(e) est absent, son lot sera remis au joueur ou à l'équipe suivant dans le classement. En revanche, le joueur conservera sa qualification pour la finale régionale qui se déroulera au mois de Novembre 2017 lors de la 4<sup>ème</sup> et dernière étape au Golf de Margaux.

### 6.8. Dotations

Les 3 premiers de chacune des épreuves individuelles ainsi que les 3 meilleures équipes de chacune des épreuves par équipe recevront par ailleurs un lot en dotation.

Selon les sponsors et animations les autres joueurs pourront être amenés à obtenir des lots.

## 7. Respect de l'Etiquette et du Code Vestimentaire

### 7.1. Respect de l'Etiquette

La Compétition se déroule sur des parcours de golf. Le respect de l'Etiquette est donc une condition primordiale pour le bon déroulement de la compétition. L'Etiquette regroupe toutes les règles de comportement qu'un vrai joueur respecte, à savoir :

*L'esprit du jeu* : A l'instar du golf, le FOOTGOLF est en majeure partie pratiqué sans le contrôle d'un arbitre ou d'un juge. Le jeu repose sur l'honnêteté du joueur, tant en ce qui concerne le respect des autres joueurs que l'observation des règles, présentées et diffusées en amont de la compétition par l'Organisateur.

## REGLEMENT DE LA COMPETITION

*Sécurité* : Lorsqu'ils exécutent un coup, les joueurs devraient s'assurer que personne ne se tient à proximité ou ne risque d'être frappé par le ballon.

Les joueurs ne devraient pas jouer tant que les joueurs qui les précèdent ne sont pas hors d'atteinte. Les joueurs doivent toujours alerter les ouvriers du terrain qui se trouvent à proximité ou devant eux lorsqu'ils vont jouer un coup qui pourrait les mettre en danger.

Si un joueur joue un ballon dans une direction où ce ballon risque de frapper quelqu'un, il devrait immédiatement crier pour avertir du danger.

Dans un tel cas, l'expression habituellement utilisée est : "ballon" en français, "ball" en anglais.

*Ne pas gêner ou déranger* : Les joueurs devraient toujours faire preuve de respect envers les autres joueurs sur le terrain et ne devraient pas gêner leur jeu en bougeant, parlant ou en faisant du bruit superflu. Les joueurs devraient veiller à ce qu'aucun équipement électronique emporté sur le terrain ne perturbe les autres joueurs. Sur l'aire de départ, un joueur ne devrait pas placer son ballon sur un tee avant son tour de jouer. Les joueurs ne devraient pas se tenir à proximité du ballon ou directement derrière celui-ci, ou directement derrière le trou, lorsqu'un joueur s'apprête à exécuter un coup.

*Sur le green* : Sur le green, les joueurs ne devraient pas se tenir sur la ligne de coup d'un autre joueur ou, lorsque celui-ci effectue un coup, projeter une ombre sur sa ligne de coup. Les joueurs devraient rester sur le green ou à proximité de celui-ci tant que tous les autres joueurs du même groupe n'ont pas terminé le trou. Par ailleurs, il est formellement interdit de courir, de sauter, ou d'effectuer toutes actions pouvant abîmer le green.

*Marquer le score* : Tous les participants d'une même squad devraient en amont de la compétition échanger leurs cartes de score. Le marqueur devrait veiller à bien comptabiliser chaque coup de joueur noté. En stroke play, un joueur faisant fonction de marqueur devrait, si nécessaire, en se rendant au départ du trou suivant, vérifier le score avec le joueur concerné et le consigner.

*Marquer le ballon* : Les participants devraient se proposer de marquer leur ballon si celui-ci se trouve sur la trajectoire d'un joueur effectuant son tir, afin que celui-ci ne soit pas percuté. Sur le green, le marquage est obligatoire sous peine de pénalité d'1 coup.

*Jouer à une bonne cadence et la maintenir* : Les joueurs devraient jouer à une bonne cadence. Il est de la responsabilité d'un groupe de joueurs de conserver l'intervalle avec le groupe précédent. Si un groupe a un trou entier de retard par rapport au groupe précédent et retarde le groupe suivant, il devrait inviter ce dernier à passer quel que soit le nombre de joueurs composant ce groupe. Lorsqu'un groupe n'a pas un trou entier de retard mais qu'il est manifeste que le groupe suivant pourrait jouer plus vite, il devrait inviter le groupe qui est plus rapide à passer.

*Etre prêt à jouer* : Les joueurs devraient être prêts à jouer dès que c'est à leur tour de jouer en se positionnant derrière leurs ballons. Les joueurs devraient immédiatement quitter le green lorsqu'ils ont terminé de jouer le trou.

*Ballon perdu et changement de Ballon* : Si un joueur croit que son ballon peut être perdu en dehors d'un obstacle d'eau ou est hors limites, afin de gagner du temps, il devrait jouer avec un ballon provisoire. Les joueurs à la recherche d'un ballon devraient faire signe aux joueurs du groupe suivant de les dépasser dès qu'il devient évident que le ballon ne sera pas facile à trouver. Ils ne devraient pas chercher pendant cinq minutes avant de procéder ainsi. Ayant autorisé le

## REGLEMENT DE LA COMPETITION

groupe qui les suit à les dépasser, ils ne devraient pas reprendre le jeu avant que ce groupe ne soit passé et hors d'atteinte.

Il est également possible pour un joueur de changer de ballon, ou d'y changer sa pression à l'aide d'une pompe ou d'un compresseur avant le début d'un trou uniquement. Dès que le ballon est joué au départ d'un trou, le joueur devra obligatoirement attendre la fin du trou avant de pouvoir effectuer un changement.

*Priorité sur le terrain* : La priorité sur le terrain est déterminée par la cadence de jeu d'un groupe. Tout groupe jouant un tour complet a le droit de dépasser un groupe jouant un tour incomplet. Le terme "groupe" inclut un joueur jouant seul.

*Bunkers* : Avant de quitter un bunker, les joueurs devraient reboucher et niveler avec soin tous les trous ou les empreintes de pas qu'ils ont faits ainsi que ceux créés par d'autres à proximité à l'aide d'un râteau se trouvant à une distance raisonnable du bunker. La prise d'élan est interdite dans un bunker. Le pied d'appui ne doit pas bouger lorsque le coup est joué.

*Eviter les dommages inutiles* : Les joueurs devraient éviter d'endommager le terrain en créant des divots en frappant le sol avec la chaussure. Les joueurs devraient veiller à ne pas créer de dégâts au green lorsqu'ils y posent le drapeau. Les joueurs ne devraient pas se tenir trop près du trou afin de ne pas l'endommager, et devraient agir avec précaution lorsqu'ils manient le drapeau ou retirent un ballon du trou. Le drapeau devrait être correctement replacé dans le trou avant que les joueurs ne quittent le green.

### 7.2. Respect de la tenue vestimentaire

Tout participant à la Compétition doit veiller à s'équiper de la tenue vestimentaire réglementaire à la pratique du Footgolf sur un parcours de Golf à savoir :

- Polo (haut avec un col, les t-shirts sont interdits)
- Bermuda (les jeans et shorts sont interdits)
- Chaussettes montantes
- Chaussures stabilisées sans crampons, ou baskets
- Béret (facultatif)

### 7.3. Respect des codes et des éléments spécifiques au Footgolf

En plus de la tenue réglementaire adaptée au Footgolf, tout participant à la Compétition doit s'assurer de respecter et posséder les codes et les éléments spécifiques au Footgolf avant chaque départ :

- Marqueur
- Ballon Taille 5
- Carte de score
- Stylo ou crayon

### 7.4. Sanctions

En cas de non-respect de l'Etiquette ou du code vestimentaire, La Délégation Aquitaine Footgolf pourra refuser l'accès au parcours où exclure des participants de la Compétition, après un rappel à l'ordre non suivi d'effet. Le participant dont l'accès au parcours aura été refusé ou qui aura été exclu du parcours ne pourra prétendre à aucun remboursement de son inscription à la Compétition.

## 8. Assurances

### 8.1 Assurance Responsabilité Civile

Conformément à la législation en vigueur, l'Organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, celle de ses préposés et de tous les participants au Championnat de Footgolf du Sud Ouest.

En ce qui concerne la responsabilité civile des participants, l'intervention de cette assurance pour ces derniers est limitée aux accidents qu'ils pourraient causer à l'occasion du déroulement de la compétition.

Cette garantie interviendra en complément ou à défaut d'autres assurances dont ils pourraient bénéficier par ailleurs.

Un justificatif peut être communiqué à tout participant sur simple demande.

### 8.2- Assurance contre les accidents corporels:

Le Championnat de Footgolf du Sud Ouest informe les participants de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer.

Tous les participants aux épreuves de la Compétition peuvent souscrire, lors de leur inscription à l'une ou plusieurs des épreuves, à l'assurance « Accident Corporel » proposée par L'AFFG. Cette assurance garantit le versement d'un capital en cas de dommages corporels (décès, invalidité permanente et frais médicaux en complément des régimes sociaux) dus à un accident survenu sur le parcours. L'indemnisation, fonction des dommages et des limites de garanties choisies, intervient dès lors que l'assuré est victime d'un accident durant sa participation à l'épreuve qualificative. Cette assurance est facultative mais fortement recommandée. La notice d'information et la procédure d'adhésion sont disponibles à partir du lien suivant : [NoticedinformationassuranceAFFG2014V3.pdf](#)

Le participant déclare avoir une parfaite connaissance du fait que la participation à une ou plusieurs épreuves, comme la participation à toute compétition sportive, comporte des risques de blessures. Le participant confirme et accepte qu'il est seul responsable de savoir si son état de santé lui permet de participer à l'épreuve qualificative.

L'assurance « Accident Corporel » proposée par L'AFFG offre des niveaux de garanties minimum, qui ne permettent pas, dans tous les cas, d'obtenir la réparation intégrale du préjudice. Les participants sont invités, le cas échéant, à se rapprocher de leur conseil en assurances qui pourra leur proposer des garanties adaptées à leur situation personnelle.

### 8.3- dommages causés aux biens des participants

S'agissant des dommages matériels, l'Organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte, ...) subis par les biens personnels des participants, ce même s'il en a la garde. Les participants ne pourront donc se retourner contre l'Organisateur pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.

## 9. Cession du droit à l'image

Par sa participation à une ou plusieurs épreuves à la Compétition, chaque participant autorise expressément l'Organisateur ainsi que ses ayants droit tels que partenaires et médias, à publier, utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire, son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de la compétition en vue de toutes exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde



## REGLEMENT DE LA COMPETITION

entier par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions interrégionales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

### 10. Classement régional du Championnat de Footgolf du Sud Ouest

#### 10.1. Classement Individuel

La participation à 1 épreuve de la Compétition individuelle ou plus permettra au joueur de figurer dans le classement de Championnat de Footgolf d'Aquitaine.

Des points peuvent être attribués au participant, en fonction de son classement sur la Compétition individuelle, et en fonction du nombre de joueurs présents sur la compétition.

Pour valider ses points lors de l'étape de la Footgolf Cup, il faudra que le joueur ait participé à au moins 1 des étapes précédentes ou soit déjà inscrit à la dernière. Et y participe.

Les étapes hors étape Footgolf Cup (c'est-à-dire 3 sur 4 étapes du championnat) et finale seront considérées comme « AFFG 100 » et 1006 points seront attribués aux 30 meilleurs joueurs du Classement de la façon suivante :

**1 = 100**

**2 = 90**

**3 = 85**

**4 = 80**

**5 = 75**

**6 = 70**

**7 = 65**

**8 = 60**

**9 = 55**

**10 = 50**

**11 = 40**

**12 = 30**

**13 = 25**

**14 = 22**

**15 = 20**

**16 = 18**

**17 = 16**

**18 = 14**

**19 = 13**

**20 = 12**

**21 = 11**

**22 = 10**

**23 = 9**

**24 = 8**

**25 = 7**

**26 = 5**

## REGLEMENT DE LA COMPETITION

$$27 = 4$$

$$28 = 3$$

$$29 = 2$$

$$30 = 1$$

L'étape 4 du Championnat de Footgolf du Sud Ouest qui est aussi celle de l'étape de la Footgolf Cup de Bordeaux sera considérée comme « Affg 200 » et 2012 points seront attribués aux 30 meilleurs joueurs du Classement de la façon suivante :

$$1 = 200$$

$$2 = 180$$

$$3 = 170$$

$$4 = 160$$

$$5 = 150$$

$$6 = 140$$

$$7 = 130$$

$$8 = 120$$

$$9 = 110$$

$$10 = 100$$

$$11 = 80$$

$$12 = 60$$

$$13 = 50$$

$$14 = 44$$

$$15 = 40$$

$$16 = 36$$

$$17 = 32$$

$$18 = 28$$

$$19 = 26$$

$$20 = 24$$

$$21 = 22$$

$$22 = 20$$

$$23 = 18$$

$$24 = 16$$

$$25 = 14$$

$$26 = 10$$

$$27 = 8$$

$$28 = 6$$

$$29 = 4$$

$$30 = 2$$

Les points marqués par un participant se cumuleront dès le premier point marqué et ce jusqu'à la fin de Championnat de Footgolf du Sud Ouest du millésime en cours.

## REGLEMENT DE LA COMPETITION

### 10.2. Classement par Equipe

La participation à l'épreuve de la Compétition par Equipe permettra aux joueurs de figurer dans le classement de Championnat de Footgolf du Sud Ouest par équipe.

Des points peuvent être attribués aux participants de manière individuelle aux deux membres du binôme, en fonction de leurs classements sur la Compétition par Equipe, et en fonction du nombre de joueurs présents sur la compétition.

Pour valider ses points lors de l'étape de la Footgolf Cup, il faudra que l'équipe ait participé à au moins 1 des étapes précédentes ou soit déjà inscrite à la dernière. Et y participe.

Les étapes hors étape Footgolf Cup (c'est-à-dire 3 sur 4 étapes du championnat) et finale seront considérées comme « AFFG 100 » et 1006 points seront attribués aux 30 meilleures équipes du Classement de la façon suivante :

<b>1</b>	<b>=100</b>
<b>2</b>	<b>= 90</b>
<b>3</b>	<b>= 85</b>
<b>4</b>	<b>= 80</b>
<b>5</b>	<b>= 75</b>
<b>6</b>	<b>= 70</b>
<b>7</b>	<b>= 65</b>
<b>8</b>	<b>= 60</b>
<b>9</b>	<b>= 55</b>
<b>10</b>	<b>= 50</b>
<b>11</b>	<b>= 40</b>
<b>12</b>	<b>= 30</b>
<b>13</b>	<b>= 25</b>
<b>14</b>	<b>= 22</b>
<b>15</b>	<b>= 20</b>
<b>16</b>	<b>= 18</b>
<b>17</b>	<b>= 16</b>
<b>18</b>	<b>= 14</b>
<b>19</b>	<b>= 13</b>
<b>20</b>	<b>= 12</b>
<b>21</b>	<b>= 11</b>
<b>22</b>	<b>= 10</b>
<b>23</b>	<b>= 9</b>
<b>24</b>	<b>= 8</b>
<b>25</b>	<b>= 7</b>
<b>26</b>	<b>= 5</b>
<b>27</b>	<b>= 4</b>
<b>28</b>	<b>= 3</b>
<b>29</b>	<b>= 2</b>
<b>30</b>	<b>= 1</b>

## REGLEMENT DE LA COMPETITION

L'étape 4 du Championnat de Footgolf du Sud Ouest qui est aussi celle de l'étape de la Footgolf Cup de Bordeaux sera considérée comme « Affg 200 » et 2012 points seront attribués aux 30 meilleures équipes du Classement de la façon suivante :

1	=	200
2	=	180
3	=	170
4	=	160
5	=	150
6	=	140
7	=	130
8	=	120
9	=	110
10	=	100
11	=	80
12	=	60
13	=	50
14	=	44
15	=	40
16	=	36
17	=	32
18	=	28
19	=	26
20	=	24
21	=	22
22	=	20
23	=	18
24	=	16
25	=	14
26	=	10
27	=	8
28	=	6
29	=	4
30	=	2

Les points marqués par une équipe se cumuleront dès le premier point marqué et ce jusqu'à la fin de Championnat de Footgolf du Sud Ouest du millésime en cours.

## 10.3 Règlement constitution par Equipe et déroulement

Une équipe est composée de 2 joueurs disposant de la licence Footgolf AFFG et forment un binôme. Le binôme marquera le même nombre de points à la suite d'une compétition. Le binôme a l'autorisation d'utiliser un 3<sup>ème</sup> joueur sur 1 compétition pour valider ses points.

Les lots seront partagés entre les joueurs ayant participé à la même équipe.

Les points marqués par l'équipe se cumuleront de manière collective dès le premier point marqué et ce jusqu'à la fin de Championnat de Footgolf du Sud Ouest du millésime en cours.

L'équipe composée de joueurs français ayant marqué le plus de points au cours des compétitions par équipe de Championnat de Footgolf du Sud Ouest sera sacré « Championne du championnat par Equipe ».

Précisions de validation des points :

- Le classement et validation des points se font par équipe de 2 joueurs et non pas individuellement.
- Une équipe a le droit d'utiliser un 3<sup>ème</sup> joueur en cas d'absence d'un des 2 premiers. L'équipe devient alors une équipe de 3 joueurs. Nombre maximum pour une équipe. Tous les points seront comptabilisés.

Transfert de joueurs entre équipes :

- Les binômes se formant pour la première fois seront considérés comme les équipes initiales susceptibles d'accueillir un transfert de joueur. Il sera alors désigné un capitaine qui sera le garant de cette équipe. Il ne pourra être transféré auprès d'une autre équipe.
- Selon un système de transfert, une équipe a la possibilité d'utiliser un 3<sup>ème</sup> joueur provenant d'une autre équipe.
- Il sera considéré comme le 3<sup>ème</sup> joueur de sa nouvelle équipe à partir du moment où il joue une étape du Sud Ouest FOOTGOLF TOUR 2018 en équipe. Au quel cas il ne pourra plus jouer avec son équipe précédent tout au long du millésime en cours du Sud Ouest FOOTGOLF TOUR 2018. La première L'équipe ne pourra plus faire appel à ce joueur et ce 3<sup>ème</sup> joueur non utilisable ne pourra prétendre aux lots de cette équipe.
- Si ce 3<sup>ème</sup> joueur a déjà joué dans un binôme différent lors d'une précédente étape du Sud Ouest FOOTGOLF TOUR 2018 et a marqué des points, ces points obtenus ne seront pas ajoutés à sa nouvelle équipe.
- Ses nouveaux points avec sa nouvelle équipe ne seront pas comptabilisés pour son ancienne équipe
- Si après plusieurs étapes, plus de 3 joueurs sont susceptibles de former une équipe, seul les deux joueurs non transférés ayant participé aux plus d'étapes pour son équipe seront considérés comme une équipe

Exemple :

Etape 1 :

Equipe 1 : joueur A (cap.) – Joueur B

Equipe 2 : Joueur C (cap.) – Joueur D

Etape 2 :

Equipe 1 : joueur A (cap.) – joueur D

Equipe 2 : joueur C (cap.) – joueur E

Etape 3 :

Equipe 1 : joueur D – Joueur B

Equipe 2 : Joueur E – Joueur F

Etape 4 :

Equipe 1 : joueur D – joueur F

Equipe 2 : joueur C (cap.) – joueur G

## REGLEMENT DE LA COMPETITION

Les joueurs récompensés de l'équipe 1 seront les joueurs A et D. Les joueurs récompenser de l'équipe 2 seront les joueurs C et E (car F a été transféré dans l'équipe 1).

### 10.4 Finaliste et égalité en individuel.

Sur chaque compétition si il y à égalité pour la première place, un match-play sera organisé, où le meilleur score sur un trou sera retenu, puis un concorus d'approche.

L'organisaïton se reserve le droit, eut égard à l'organisaïton et au timing, de départager les joueurs au score, c'est à dire sur le meilleur re tour, puis 5 trous, puis 4 trous, et ainsi de suite pour les départager. Si une égalité subsiste, ils sera comparé l'aller sur la carte de score, de la même manière.

Le champion du Sud Ouest FOOTGOLF TOUR 2018 17'

Le joueur ayant marqué le plus de points au cours des compétitions Individuelles de Championnat de Footgolf du Sud Ouest sera sacré "Champion du Championnat de Footgolf du Sud Ouest 2017 » : Le Sud Ouest FOOTGOLF TOUR 2018 17'.

Si une égalité subsiste, pour départager les joueurs le joueur il sera pris en compte le joueur :

- Ayant remporté le plus grand nombre de victoire d'étape
- Ayant participé au plus grand nombre de compétition du Sud Ouest FOOTGOLF TOUR 2018
- Ayant particpé au moins à la 1<sup>ère</sup> étape.
- Le joueur ayant un meilleur score moyen sur toutes les étapes confondues

### 10.5 Finaliste et égalité en équipe.

Sur chaque compétition si il y à égalité pour la première place, un match-play sera organisé, où le meilleur score sur un trou sera retenu, puis un concorus d'approche.

L'organisaïton se reserve le droit, eut égard à l'organisaïton et au timing, de départager les joueurs au score, c'est à dire sur le meilleur retour, puis 5 trous, puis 4 trous, et ainsi de suite pour les départager. Si une égalité subsiste, ils sera comparé l'aller sur la carte de score, de la même manière.

L'équipe championne du Sud Ouest FOOTGOLF TOUR 2018 17'

L'équipe ayant marqué le plus de points au cours des compétitions Individuelles de Championnat de Footgolf du Sud Ouest sera sacré "Championne du Championnat de Footgolf du Sud Ouest 2017 par équipe» : Le Sud Ouest FOOTGOLF TOUR 2018 17'.

Si une égalité subsiste, pour départager les équipes, il sera pris en compte l'équipe :

- Ayant remporté le plus grand nombre de victoire d'étape
- Ayant participé au plus grand nombre de compétition du Sud Ouest FOOTGOLF TOUR 2018
- Ayant particpé au moins à la 1<sup>ère</sup> étape.
- Le joueur ayant un meilleur score moyen sur toutes les étapes confondus